

- PAGE 1  
Longues Rayes :  
les premières constructions  
Listes électorales : s'inscrire  
avant le 31 décembre
- PAGE 2  
Sentiers réhabilités  
sur le coteau de la Moselle  
Les échos de la cité
- PAGE 3  
Atelier "coup de pouce",  
garde périscolaire et centre  
de loisirs
- PAGE 4  
Cage & Satie à Picasso,  
et l'agenda de fin d'année

# Blénod

MAGAZINE

LÈS - PONT - À - MOUSSON

NOUVELLES DE LA VILLE • @ @ @ • N° 87 • NOV.-DÉC. 2011  
Courriel : mairie@blenod.com.fr • Site Internet : www.blenod-les-pam.com



lité des élus locaux, dans le contexte actuel de "recettes en berne" est donc de trouver le juste équilibre entre : qualité des services exigée par la population, pression fiscale supportable, tarification solidaire des services et, si

**A**ustérité budgétaire imposée, réduction obligatoire des déficits publics, solidarité nécessaire dans la zone euro, croissance faible, diktat des agences de notation : tout cela laisse présager des potions difficiles à avaler, qui risquent d'aggraver les inégalités sociales.

Dans le même temps, l'État demande aux collectivités territoriales de prendre leur part dans la réduction de la dépense publique : diminution ou gel des dotations, transfert de charges sans compensation intégrale. Or, contrairement à l'Etat, la commune n'a pas le droit de voter son budget de fonctionnement en déficit, dépenses et recettes devant s'équilibrer. La responsabi-

nécessaire, des coupes drastiques dans les dépenses.

Une équation de plus en plus difficile à résoudre dans un contexte national et européen de démantèlement des services publics, alors qu'ils sont plus que jamais facteurs d'intégration sociale et d'égalité entre les citoyens.

Au-delà du débat politique sur l'avenir de notre pays, l'élection présidentielle de 2012 devra aussi être l'occasion d'une vraie discussion, sur la place et la nécessité du service public, et les moyens que l'État et les collectivités doivent y consacrer.

**Guy Souhait**  
Maire de Blénod  
lès-Pont-à-Mousson



## Naissance d'un quartier aux Longues Rayes

Depuis cet été, les premières constructions donnent enfin une réalité tangible au futur quartier des Longues Rayes.

Du paysage de cette première tranche, émerge en effet, petit à petit, le gros œuvre des logements locatifs mis en chantier par LogiEst. Face au mail d'entrée du quartier, les grues des entreprises sont en action pour plusieurs mois encore, afin d'édifier, sur une superficie de 6 253 m<sup>2</sup>, les quatre bâtiments Logiest. Ils abriteront 67 logements locatifs (25 T2, 21 T3, 17 T4 et 4 T5), "...qui seront aux normes BBC (bâtiment basse consommation), et appliqueront la réglementation thermique 2012", assure ce bailleur social.

En clair, ces immeubles d'habitation, avec toitures végétalisées, panneaux solaires, enveloppe thermique, bardage en bois, seront plus écologiques et plus économiques, prévoyant notamment une diminution de la consommation énergétique de 70%. Les premiers locataires devraient emménager au cours du second semestre 2012. Parallèlement, les particuliers

acquéreurs de parcelles en accession libre (trente étaient disponibles sur la première tranche) ont commencé à monter les murs des premières maisons.

"Une dizaine de permis de construire a déjà été délivrée", assure-t-on au service urbanisme de la ville, "le cahier des charges est bien précis et l'aménageur du quartier, Solorem, donne au préalable son aval à tout dossier". Des parcelles, commercialisées par Solorem, sont toujours en vente pour cette tranche (voir panneau ci-contre à droite).

### Un autre projet aux Petites Herbes

Si l'aménagement du quartier des Longues Rayes est un projet de grande ampleur (330 logements de toutes natures à l'horizon 2016), d'autres initiatives, visant à améliorer l'offre de logement social à Blénod, ont l'appui de la commune. C'est le cas du programme de construction mené par un opérateur

**Terrains viabilisés à vendre**  
QUARTIER DES LONGUES RAYES  
Renseignements : 03 83 92 93 03  
solorem@solorem.fr - www.solorem.fr

privé (Leidwanger Stéphane Promotion) sur une bande de terrain d'un hectare, située entre la rue Saint-Martin (face au collège Van-Gogh) et l'avenue de la Petite Suisse, aux Petites Herbes.

Le bailleur social MMH (Meurthe-et-Moselle Habitat) va contractualiser avec cet opérateur pour mettre en œuvre la réalisation de 24 pavillons jumelés avec garage (treize T4 et onze T5) et d'un petit collectif de onze logements (cinq T2 et six T3) : l'ensemble des 35 logements sera bien sûr en location et

ce chantier devrait démarrer dans les prochaines semaines pour une livraison au printemps 2013.

"Cette opération contribuera aussi au maintien de notre quota légal de logements locatifs à vocation sociale", souligne le maire, Guy Souhait, "...cela compensera notamment la vente progressive, par Batigère, de son patrimoine ancien (au fur et à mesure des vacances de logements) dans certaines cités ouvrières, rue Camille-Cavallier, Cités Saint-Epvre et des Forges".

## Révision des listes électorales : inscriptions avant le 31 décembre 2011 !

Les Bellédoniens non encore inscrits sur les listes électorales, doivent se présenter en mairie avant le 31 décembre de cette année s'ils souhaitent voter à partir de 2012.

Veuillez vous munir des documents suivants :

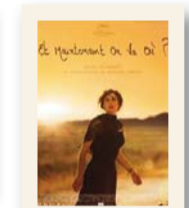
- ▶ une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- ▶ un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture de gaz, d'électricité ou de téléphone).

**Important :** une refonte des listes électorales avec édition de nouvelles cartes aura lieu en 2012. En cas de changement d'adresse dans la commune en cours d'année, il faut vérifier la prise en compte de la modification sur la dernière carte d'électeur. Si la rectification n'est pas faite, vous devez le signaler en mairie, justificatifs à l'appui.

## Les films à Ciné Vilar

### ★ LA GUERRE EST DÉCLARÉE

De et avec Valérie Donzelli, avec Jérémie Elkaim, César Deseix  
• Samedi 5 novembre, à 16 h 30 et 20 h 30  
• Dimanche 6 nov., à 20 h 30



### ★ ET MAINTENANT ON VA OÙ ?

De et avec Nadine Labaki, avec Claude Msawbaa  
• Dimanche 13 novembre, à 16 h 30  
• Lundi 14 novembre, à 20 h 45

### ★ LA FÉE

De et avec Dominique Abel et Fiona Gordon, avec Bruno Roy  
• Dimanche 6 novembre, à 16 h 30  
• Lundi 7 novembre, à 20 h 45



### ★ UN HEUREUX ÉVÉNEMENT

De Rémi Bezançon, avec Louise Bourgoïn, Pio Marmai  
• Samedi 19 novembre, à 16 h 30 et 20 h 30  
• Dimanche 20 nov., à 20 h 30



### ★ LA GUERRE DES BOUTONS

De Yann Samuel, avec Alain Chabat, Éric Elmosnino  
• Samedi 12 novembre, à 16 h 30 et 20 h 30  
• Dimanche 13 nov., à 20 h 30



### ★ LE MONDE DE BARNEY

De Richard J. Lewis, avec Paul Giamatti, Rosamund Pike  
• Dimanche 20 novembre, à 16 h 30  
• Lundi 21 novembre, à 20 h 45



### ★ LA GROTTTE DES RÊVES PERDUS

De et avec Werner Herzog, avec Dominique Baffier  
• Samedi 26 novembre, à 16 h 30 et 20 h 30  
• Dimanche 27 nov., à 20 h 30



### ★ LE COCHON DE GAZA

De Sylvain Estibal, avec Sasson Gabai, Baya Belal  
• Dimanche 27 novembre, à 16 h 30  
• Lundi 28 novembre, à 20 h 45



La réalisation de 35 logements va bientôt démarrer aux Petites Herbes

## Coteau de la Moselle : les sentiers redécouverts

Les amoureux de la nature peuvent désormais se promener plus facilement sur une partie du coteau de la Moselle.

Le chantier de réhabilitation lancé par les communes de Blénod, maître d'œuvre, Jezainville et Maidières a bien avancé. Et le 20 septembre dernier, plusieurs élus des communes concernées ainsi que les partenaires du projet ont visité une partie du principal sentier en cours de réhabilitation qui court sur 7 km, de Maidières à Jezainville en passant par Blénod.

"Ce projet est né d'une volonté commune de rouvrir des chemins envahis par une végétation sauvage, la forêt ayant peu à peu grignoté le coteau" explique Guy Souhait, maire de Blénod.

"Il a une vocation touristique, écologique et sociale et il est soutenu par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le Conseil général, le Conseil régional et le Ministère de la Justice".

La réalisation des travaux a été confiée à des détenus en aménagement de peine, encadrés par l'association ANNE (Association Nancéienne pour un Nouvel Espace social), dans le cadre d'un chantier de réinsertion. Depuis juillet 2010, les chan-

gements sont déjà notables : pose de rampes d'accès sur la partie dégagée du sentier, aménagement d'une aire de repos, etc.

Le projet n'en est qu'à ses débuts. L'idée est non seulement de faire du coteau un espace éducatif et ludique avec un balisage approprié et le signalement d'espèces végétales remarquables, mais aussi d'encourager les propriétaires de vergers à redonner vie à des terrains aujourd'hui en friche.



Point de vue depuis l'aire de repos

## Construction d'une ligne électrique souterraine : information du public



Photo RTE

Dans le cadre de l'évacuation de la production électrique de la future centrale photovoltaïque de Toul-Rosières, RTE, gestionnaire du réseau public de transport

d'électricité, va construire une ligne électrique souterraine qui sera raccordée au poste RTE situé à l'Avrima, à la sortie de la commune vers Dieulouard.

Conformément à la loi, RTE met à la disposition du public le dossier de demande de "Déclaration d'Utilité Publique". Ce dossier sera consultable du 2 au 16 novembre 2011, au Centre technique municipal de Blénod, 30 rue du Pont-Mouja, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Chacun pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet.

## Cités Saint-Epvre : réception de fin de travaux

Pour fêter la fin des travaux dans les cités Saint-Epvre, rue du Bois-le-Prêtre et rue Camille Cavallier, la municipalité avait convié les riverains autour d'un pot amical le 23 septembre, sur la placette créée au sein du quartier.

Une cinquantaine d'entre eux avait répondu à l'invitation, sous un beau soleil d'automne. L'occasion pour



les élus présents, dont le maire, Guy Souhait, de retracer les grandes lignes de ce projet mené avec le syndicat Cycle d'Eau et de remercier les habitants pour leur patience durant ces mois de travaux.

Le coût définitif de ce chan-

tier s'élève à 1 564 960 € (dont 871 280 € pour la commune de Blénod et 693 680 € pour le syndicat Cycle d'Eau), auquel il faut ajouter la démolition des maisons sises aux numéros 32 et 35 de la rue du Père-Hilarion (16 504 €).

## Zone bleue : pensez au disque

Le stationnement des véhicules pendant une durée supérieure à 1 h 30 est interdit sur l'avenue Victor-Claude, du n°42 au n°102 et au même niveau côté impair (tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf dimanches et jours fériés).

Dans les secteurs concernés, le conducteur doit indiquer son heure d'arrivée à l'aide d'un disque de stationnement normalisé (disponible en mairie et chez les commerçants), qui définira automatiquement l'heure

limité à laquelle il devra déplacer son véhicule.

Le propriétaire du véhicule encourt une amende de 17 € en cas de non-observation du disque et de dépassement de la durée. Des dérives ont été constatées ces dernières semaines, avec des voitures-ventouses qui empêchent tout stationnement. La police municipale, tolérante jusqu'à là, n'hésitera donc plus à verbaliser les contrevenants. A signaler, toujours sur l'avenue Victor-Claude, l'installation



d'avertisseurs lumineux clignotants au niveau des passages piétons des entrées des Fonderies, aux fins d'améliorer la sécurité.

## Maisons fleuries : le palmarès 2011

Le palmarès du traditionnel concours communal des maisons fleuries a été dévoilé lors d'une réception officielle au Foyer Ambroise-Crozat, le 21 octobre dernier.

► Catégorie "maisons individuelles" :

- 1) Jean-Jacques De Freitas, 30, avenue de la Petite Suisse
- 2) Marie-Christiane Bocardy, 41, avenue de la Petite Suisse.
- 3) Yveline Harmand, 2, chemin d'Espagne

► Catégorie "balcons et façades" :

- 1) France Théobald, 120, avenue Victor-Claude
  - 2) Françoise Ratel, 13, rue du Saule
  - 3) Maurice Massenhove, 3, rue du Rouhot.
- Petite innovation cette année : la prise en compte des votes des internautes dans le choix du jury officiel. Merci aux votants et félicitations aux lauréats.

## Une agence d'intérim à Blénod



Une agence de travail par intérim a ouvert ses portes en octobre dernier, au 166, avenue Victor-Claude. L'agence recrute et accompagne des demandeurs d'emploi dans les secteurs suivants : industrie, bâtiment et travaux publics, maintenance industrielle, métallurgie, commerce. Christine Leroy et Geoffrey sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél : 03 83 84 03 00 - Fax : 03 83 82 95 49. Web : www.supinterim.com

## Concours des Maisons de Noël

Pour participer au concours des Maisons de Noël 2011, pensez à vous inscrire au Centre technique municipal, 30, rue du Pont-Mouja, entre le 15 novembre et le 3 décembre. Le gagnant se verra attribuer un bon d'achat à utiliser dans un magasin de bricolage-décoration. Renseignements au 03 83 80 43 21.

## Allo Taxi !

M. Bruno Fillion, taxi à Blénod, assure tous types de transports : particuliers, entreprises ou colis, 7 jours sur 7. Agréé par la CPAM, il est également habilité VSL pour l'aide à l'accompagnement de personnes assises et à mobilité réduite ainsi que pour le matériel sanitaire et médical. Réserver par téléphone, de 8 h à 20 h, au 06 07 75 80 52.

# LES ÉCHOS DE LA CITÉ

## Aide pour les jeunes chômeurs

A l'occasion de Noël, les chômeurs de moins de 25 ans habitant à Blénod ont droit à une allocation de 80 €, versée par le CCAS. Ils doivent être à la charge de leurs parents et ne percevoir aucune ressource ni allocation (Pôle emploi, RSA, etc.). Inscriptions au CCAS, rue Françoise-Dolto (tél. 03 83 80 41 00) avant le 31 décembre.

Se munir des documents suivants :

- Carte d'identité,
- Attestation d'hébergement rédigée par les parents,
- Quittance de loyer ou facture d'énergie récente au nom des parents,
- Carte Pôle-Emploi,
- Notification de non-indemnisation par le Pôle-Emploi 2011,
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du demandeur.

## Nouveau matériel informatique dans les écoles

Lors de la dernière rentrée, la commune a équipé les salles informatiques du groupe élémentaire Rimbaud-Aragon, de six nouveaux ordinateurs et de six écrans plats, ce qui porte à huit leur nombre par salle informatique. Cet investissement (4 088 €) correspondait à une demande des enseignants.

Parallèlement, les ordinateurs équipés de TBI (tableau blanc interactif) ont été boostés pour améliorer leurs performances ; d'autre part, trois ordinateurs plus récents ont remplacé d'anciens matériels dans la classe CLIS et dans deux classes des écoles Louise-Michel et Jacques-Prévert.

## Tranquillité vacances : opération élargie



La police municipale, en collaboration avec la police nationale, a pour habitude de surveiller les habitations inoccupées au cours des vacances d'été, à la demande des administrés. Forte de son succès, l'opération sera désormais menée durant toutes les vacances scolaires. L'inscription se fait en mairie par le biais d'un formulaire à remplir sur place ou à télécharger sur le site Internet de la ville de Blénod, en page "Police / civisme".

# Accompagnement à la scolarité : un coup de pouce, mais pas seulement

L'atelier "Coup de pouce" mis en place par le service enfance-jeunesse dans le cadre du programme d'accompagnement à la scolarité, a redémarré ses activités à la mi-septembre.

Environ 88 enfants sont inscrits cette année. Ils sont encadrés tous les soirs (sauf le mercredi) de 16 h 30 à 17 h 45, à l'étage de l'école Louis-Aragon (entrée rue des Marguerites), par une équipe de huit animateurs vacataires, encadrée par Sabine Durand, coordinatrice, et Nermin Yildirim, animatrice territoriale.

Cinquante-deux élèves de l'école élémentaire et 36 collégiens bénéficient donc d'une aide personnalisée pour faire leurs devoirs, mais pas seulement.

En effet, et dans le cadre d'un contrat avec la CAF de Meurthe-et-Moselle qui le subventionne, l'atelier contribue aussi à améliorer le rapport que l'enfant entretient avec l'école



(aide méthodologique, stimulation psychologique). De plus, il complète l'action de l'école par son engagement à mener des projets d'ouverture culturelle afin de favoriser la communication, l'expression et la création (voir

encadré). " D'année en année, le succès de l'atelier se confirme et fait l'unanimité auprès des parents et enseignants. Un de ses atouts, outre la qualité de l'aide apportée aux enfants, c'est aussi sa gratuité pour les familles",

confirme Gilberte Kieffer, adjointe au maire. Et preuve en est de ces bonnes relations, tous les partenaires de l'atelier sont invités aux goûters organisés aux veilles de vacances scolaires, un moment d'échanges apprécié de tous.

## PROJETS D'OUVERTURE CULTURELLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

- ➔ Objets oubliés : découvrir la vie d'autrefois
- ➔ Ecole d'autrefois, dans la tradition lorraine : acquérir les connaissances sur l'histoire de l'école publique
- ➔ Peinture : se familiariser avec les grandes œuvres et les grands peintres
- ➔ Culture informatique : utiliser les ressources existantes, élaborer un reportage



## Garde périscolaire : les règles à respecter

Entre 60 et 70 enfants, selon les semaines, encadrés par une douzaine d'animateurs, fréquentent la restauration et la garde périscolaire de la Maison des enfants.

Depuis la rentrée, les inscriptions se prennent en mairie et il n'est pas inutile de rappeler les quelques règles élémentaires à respecter par les familles.

Après la constitution du dossier d'inscription (valable pour l'année), les réservations peuvent se faire selon plusieurs modalités : à la semaine, au mois, voire pour toute l'année.

Les réservations à la semaine doivent se faire **impérativement avant le vendredi midi** qui précède la semaine de fréquentation du service par l'enfant. Les familles qui souhaitent réserver pour le mois entier suivant doivent le faire au plus tard **pour midi, le dernier vendredi du mois en cours**. Le délai minimum de réservation est d'**au moins 48 h** avant la fréquentation de la structure par l'enfant. Cette démarche est nécessaire pour permettre au service restauration de prévoir et de confectionner le nombre de repas et de goûters hebdomadaires.

Rappelons aussi que **le paiement se fait d'avance, à la réservation**, par carte bancaire (à partir de 20 €), par chèque ou en espèces.

Les familles sont également invitées à prévenir immédiatement la mairie si l'enfant est malade.

**Inscriptions et réservations en mairie de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi (tél. 03 83 80 43 00).**

## Et en plus... on peut lécher sa cuillère !



Activité récente au Centre de loisirs : les pâtissier(e)s en herbe ont préparé des "mendiants" (chocolat fondu, noix, amandes, raisins secs et écorces d'orange) offerts ensuite à la famille dans leurs petites boîtes de fabrication "maison"...

Le centre de loisirs Michel-Bertelle (enfants de 3 à 11 ans) ne fonctionnera que la première semaine des vacances de fin d'année, du lundi 19 au vendredi 23 décembre, de 8 h à 18 h. Inscriptions et paiement au moins 48 heures à l'avance, en mairie (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h). **Renseignements au 03 83 80 43 00.**



## De retour de Sainte-Maxime

Quarante-quatre retraités de Blénod ont participé à un séjour, organisé par le service Vacances de la ville, pour la 3e année consécutive, à Sainte-Maxime, dans le Var.

Du 11 au 25 septembre 2011, la résidence Univac "Le Capet" a donc accueilli les participants, accompagnés par Christiane Petitpas, adjointe au maire.

Un temps ensoleillé et une ambiance chaleureuse ont agrémenté ces deux semaines riches en découvertes. Parmi les nombreuses visites, celles qui ont marqué les esprits sont sans nul doute les villages de Ramatuelle, Roquebrune-sur-Argens, Grimaud, les villes d'Aix-en-Provence, du Lavandou ainsi que la parfumerie Fragonard à Grasse.

## État-civil août-septembre 2011

### ➔ NAISSANCES

- Eda Aktas • Noumedya Baichou • Nilda Kalkandelen
- Soufiane Khouya • Lylou Bignoli • Yasmine Souiri
- Rokaya Oukhyi • Lessandro Desor -- Aubert

### ➔ MARIAGES

- Aurore Gérard et Romain Hoquet

### ➔ DÉCÈS

- Claudette Paul épouse Happe • Laurent Royer
- Jeanne Vautrin veuve Sury • Vivien Didon

Rosetta a le pouvoir d'hypnotiser son maître, Pantalone, qui lui obéit alors au doigt et à l'œil. La domestique

lui laisse toutes les corvées, mange ses chocolats et profite de sa bourse. Mais Pantalone annonce qu'il va se marier. Pour Rosetta, c'est la catastrophe ! Comment se débarrasser de cette fiancée qui risque de réduire à néant sa belle organisation ? Quand les personnages de la Commedia dell'arte s'emparent d'un texte de Feydeau, le mélange est explosif et délirant !

**Comédiens :** Clémence Iddir, Dominique Collet, Patrick Cuny, Myriam Perrin

**Décor :** Patrick Cuny

**Masques :** Den

**Combats :** Dominique Collet

**Costumes :** Brigitte, Pascale, Michelle, Monique, Dom et Pirouette Cacahuète.

Samedi 12 novembre à 20 h 30

## Feydeau dell'arte

Par la Compagnie "Incognito"



Centre culturel Pablo-Picasso

Entrées : 9 € et 6 € (étudiants, demandeurs d'emploi)

L'Héliotrope Théâtre a fait du travail autour de la marionnette, une constante dans la majeure partie des spectacles qu'il propose. "Pop up délices" est un carnaval pictural inspiré d'un triptyque de Jérôme Bosch, "Le jardin des délices". Cette création sera également l'occasion de rencontres avec les enfants du centre de loisirs et les élèves des ateliers artistiques.

Jeune public à partir de 3 ans

Durée : 35 mn

Conception marionnettes et costumes :

Sylvie Lyonnet

Mise en scène : Michel-Jean Thomas

Création musicale :

Mouss (Émilie Povillon)

Ingénieur papier/machinerie :

Aurèle Duda

Conception éclairage : Martial

Graphisme : Gillian Duda

Comédiens : Mouss (violin), Sylvie Lyonnet (chant, manipulation)

Centre culturel Pablo-Picasso

Entrées : 4,60 € (adultes) et 3 € (enfants)



Samedi 3 décembre à 18 h

## Du riffi dans la boucherie

Spectacle de la Saint-Nicolas



Pour accueillir le grand Saint-Nicolas, héros du jour, les Bellédoniens ont rendez-vous au centre Michel-Bertelle. Après la traditionnelle distribution de boissons et brioches, place au spectacle qui clôturera la soirée. Quatre hurluberlus tentent de mettre en scène la chanson traditionnelle : "La Légende de Saint-Nicolas" avec l'aide des enfants du public, ce qui ne va pas sans quelques aléas...

**Texte et mise en scène :** Pierre Prévost

**Comédiens :** Jacques Martin, Pierre Prévost, Marthe Drouin et Louis Gatta

Centre Michel-Bertelle

Entrée libre

## ■ Novembre

**JEUDI 3 NOVEMBRE**

- ▶ Rentrée des classes.
- ▶ Au matin.

**VENDEDI 11 NOVEMBRE**

- ▶ Commémoration de l'Armistice de 1918.



- ▶ À 11 h, à l'Espace de la Paix.

**SAMEDI 12 NOVEMBRE**

- ▶ Théâtre : "Feydeau dell'arte", par la Cie Incognito.

- ▶ Au Centre culturel Pablo-Picasso (voir ci-contre).

**MERCREDI 16 ET**

**VENDEDI 18 NOVEMBRE**

- ▶ Spectacle de marionnettes "Pop Up Délices", par l'Héliotrope Théâtre.

- ▶ Au Centre culturel Pablo-Picasso (voir ci-contre).

**JEUDI 17 NOVEMBRE**

- ▶ Réunion du conseil municipal.

- ▶ À 19 h en mairie.

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE**

- ▶ Loto des ACPG-CATM de Dieulouard, Blénod et Jezainville.

- ▶ À la salle polyvalente du Centre Michel-Bertelle.

**JEUDI 24 ET**

**VENDEDI 25 NOVEMBRE**

- ▶ Collecte nationale de la banque alimentaire, (denrées non périssables).



- ▶ Au foyer Ambroise-Croizat. Site : [banquealimentaire.org](http://banquealimentaire.org)

**VENDEDI 25 NOVEMBRE**

- ▶ Réunion de quartier.

- ▶ À 18 h 30, au foyer Ambroise-Croizat.

**SAMEDI 26 NOVEMBRE**

- ▶ Tournoi international de football en salle, organisé par Pontam Vétérans.

- ▶ Au Centre Michel-Bertelle.

## ■ Décembre

**JEUDI 1er DÉCEMBRE**

- ▶ Repas de Saint-Nicolas, pour les retraités, à Blainville-sur-l'Eau.

- ▶ Départ à 11 h, du foyer Ambroise-Croizat.

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE**

- ▶ Spectacle de la Saint-Nicolas "Du riffi dans la boucherie", par la Troupe du Théâtre de Noëlville.

- ▶ Au Centre Michel-Bertelle. Entrée libre (voir ci-contre).

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

- ▶ Repas du Cercle généalogique de Blénod.

- ▶ À la salle des banquets.

**VENDEDI 9 DÉCEMBRE**

- ▶ Distribution des colis de Noël.

- ▶ De 14 h 30 à 17 h, au foyer Ambroise-Croizat.

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE**

- ▶ "À la rencontre de Cage et Satie", exposition et concert.

- ▶ À la Galerie des Arts et au Centre culturel Pablo-Picasso (voir ci-dessous).

**DIMANCHE 11 DÉCEMBRE**

- ▶ Banquet de Noël (pour les retraités et les préretraités).



- ▶ À 12 h, au Centre Michel-Bertelle.

Renseignements et inscriptions au : 03 83 81 07 40.

**JEUDI 15 DÉCEMBRE**

- ▶ Réunion du conseil municipal.

- ▶ À 19 h en mairie.

**SAMEDI 31 DÉCEMBRE**

- ▶ Réveillon organisé par l'Association Ambroise-Croizat.

- ▶ À 20 h, au foyer Ambroise-Croizat. Contacts :

M. Kuhn au 03 83 82 02 59 ou Mme Pieszko au 03 83 81 10 07.

• N° 87 • Blénod, Nouvelles de la Ville, est édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • Tél. 03 83 80 43 00 • Fax 03 83 82 14 12  
• [mairie@blenod.com](mailto:mairie@blenod.com) • [www.blenod-les-pam.com](http://www.blenod-les-pam.com)  
• Directeur de la publication : Guy Souhait • Dépôt légal : 1965 L1/98  
• Textes et photos : C. Didier, M. Henné, Ilknur Ozipek • Graphisme : M. Henné  
• Impression : Vagner Graphic • Novembre-décembre 2011



Samedi 10 décembre à 19 h 30 et 20 h 30

## Cage & Satie

Exposition et concert

Comme Erik Satie, John Cage a joué du piano, composé de la musique, collaboré avec des danseurs, fréquenté le milieu des arts visuels, lu des conférences, écrit et publié plusieurs articles, exploré les nouvelles technologies de son époque, communiqué son humour... L'un et l'autre sont l'exemple parfait de l'artiste qui s'interroge face à l'art et à la création, face au monde dans lequel il évolue. Tous les deux ont une faculté d'émerveillement et de questionnement unique. Elle s'exprime dans leurs écrits, compositions musicales, dessins, conférences, actions sur leurs contemporains. Il y a plus : ils proposent chacun à leur manière une attitude face à la vie et nous invitent à prendre le temps.

**Exposition à 19 h 30 :** œuvres d'Angélique Avril-Dupré à la Galerie des Arts (travaux inspirés des œuvres de Braque, Duchamp, Arp, Monet, Klein, Pollock, Soulages, Rothko, Calder, Picasso). Entrée libre.

**Concert à 20 h 30 :** avec Isabelle Aubert (pianiste), Jérôme Bourdellon (flûtiste), Malika Decorse (comédienne), au Centre culturel Pablo-Picasso.

Entrées : 12 € et 6 € (étudiants, demandeurs d'emploi).

